

LE BÉRUCHOT

Bulletin d'informations de la commune de Saint-M'Hervé



VIE ASSOCIATIVE

RANDO HERVÉENNE

L'Association Rando Hervéenne vous invite à son Assemblée Générale 2024 à la Salle St Eloi à Saint-M'Hervé **le jeudi 7 novembre à 20 h**. Vous êtes tous les bienvenus !



CLUB DE L'AMITIE

Les vacances se terminent et le club va reprendre ses activités.

Quelques rappels :

- Les réunions du jeudi ont repris le 5 septembre,
- Le concours de belote se tiendra le jeudi 3 octobre et le concours de palets le mardi 8 octobre. Inscriptions à partir de 13 h 30 à la salle polyvalente de Saint-M'Hervé
- Le foot en marchant a repris le 20 septembre par le tournoi départemental qui se déroulera à Saint-Erblon
- La marche nordique adaptée a repris le mardi 10 septembre.

Le cinquantenaire du Club approche à grands pas :

Samedi 12 octobre à la salle Louis Grimoux.

N'oubliez pas de vous inscrire pour celles et ceux qui ne l'ont pas fait.

Profitez des réunions du jeudi pour le faire.

Rendez-vous à la salle à 11 h 15 pour la photo souvenir.

GYM ENTRETIEN ET LOISIRS

Les cours de gym ont repris le 2 septembre. N'hésitez pas à venir au mois de septembre pour les cours d'essai !

Association Gym
Entretien Loisirs
Saint M'Hervé

Saison 2024-2025

- ADULTES Step**
Lundi 19h30-20h30
- ADULTES Gym / fitness**
Mercredi 20h30-21h30
- ADULTES CARDIO**
Mercredi 19h30-20h30
- Gym Douce**
Jeudi 9h45 - 10h45
- ADULTES Gym / fitness**
Lundi 20h30 - 21h30

INSCRIPTIONS : PENDANT LES COURS
A PARTIR DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024
SALLE DES SPORTS DE SAINT M'HERVE

Pour plus de renseignements :
gymsmh35@gmail.com
Jacqueline BEAUDOUIN, 02 99 76 72 67 — Rolande AMIOT, 06 77 31 77 47



DEM'ZELLS

Vendredi 6 septembre dès 18 h une trentaine de filles sont venues (re) découvrir l'association des Dem'zells.

Cette année elles seront réparties en 6 groupes, que nous vous présenterons lors du prochain numéro.

Notre première sortie aura lieu le 30 novembre pour un cabaret.

Pour tout renseignement et pour suivre notre actualité, suivez-nous sur Facebook ou Instagram ou contactez nous au 06.73.15.84.83.

Coordonnées :

Contact : 06.73.15.84.83

Mail : les.demzells@gmail.com

Instagram : demzells_35

Facebook : Dem zells saint m'hervé



U.N.C

Le samedi 27 juillet, la section U.N.C. de Saint-M'Hervé organisait son traditionnel repas d'été. Cette année, le méchoui avait laissé la place à des grillades qui ont été aussi très appréciées par les convives.

Repas d'été



Le repas a été suivi par des jeux dans une ambiance très conviviale comme c'est toujours le cas lors de chaque événement de l'U.N.C.

La section U.N.C. de Saint-M'Hervé vous donne rendez-vous le 11 novembre prochain pour la commémoration de l'armistice de 1914. Celle-ci se déroulera à Saint-M'Hervé, conjointement avec la section de Balazé.

COMITÉ DES FÊTES



Il y a quelques jours, le samedi 7 septembre, c'est avec joie que nous avons contribué à l'organisation des CLASSES « 4 ». Lesquelles ont connu un vif succès avec plus de 160 convives, bien déterminés à s'amuser malgré la météo plus que capricieuse !!!

Cela nous fait très plaisir de constater à quel point ce rendez-vous décennal reste si attendu et apprécié des Saint-M'Hervéens.

MERCI aux indispensables référents de chaque classe pour leur implication dans l'organisation, à la municipalité, au restaurant La Belle Etoile ainsi qu'à Alexandre pour la musique.

Merci également aux membres du comité et tout particulièrement à Sophie.

Et surtout merci à VOUS, Saint-M'Hervéens de résidence ou de cœur, pour votre présence et votre bonne humeur !

Jetons maintenant un œil au calendrier... Que va-t-il se passer d'ici à la fin de l'année ??



**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE se tiendra le
vendredi 11 octobre à 20h30 à la salle Saint-Éloi**

Cette date est très importante : c'est l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée, d'échanger sur les projets... Vous y êtes TOUS conviés !

L'équipe du Comité, année après année, se renouvelle naturellement et a plus que jamais besoin de vous, de vos idées, votre enthousiasme et votre énergie pour perdurer.

Pour notre commune qui doit continuer à vivre, se retrouver, s'amuser, NOUS COMPTONS SUR VOUS !!!

À l'issue de l'Assemblée Générale, un cocktail dînatoire sera servi à l'ensemble des participants.

Nous vous attendons également pour une nouvelle édition du **MARCHÉ DE L'AVENT** le dimanche 24 novembre.

On vous dit donc à très bientôt pour de nouvelles festivités !

VIE COMMUNALE

ESPACES LOISIRS ITINÉRANTS

Comme chaque année, les animations ont eu un franc succès.

A VOS AGENDAS !!

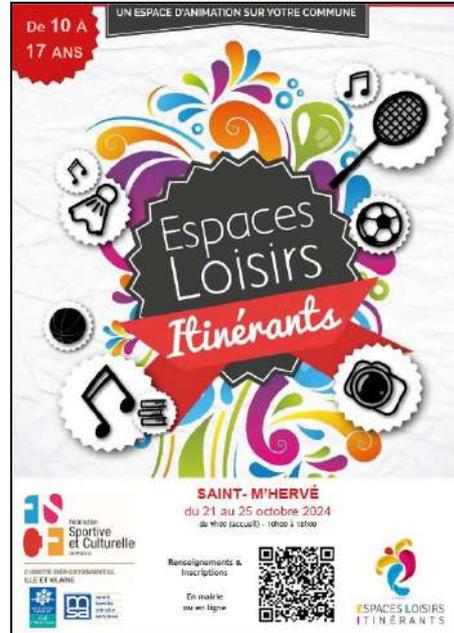
Une prochaine session est proposée aux jeunes du 21 au 25 octobre prochain.

Inscriptions dès maintenant en ligne en flashant le QR code.

Plus d'informations en mairie au

02-99-76-70-01 ou par mail

comptabilite.communication@saintmherve.fr



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune a mis à jour son Plan Communal de Sauvegarde. C'est un plan de prévention et de protection qui vise à assurer la sécurité des habitants en cas de crise (tempête, inondation, canicule etc...).

Il recense les moyens humains, matériels et autres services que la commune peut être amenée à solliciter si une telle situation survient sur la commune.

Vous pouvez venir le consulter en mairie.



RUE DE RUELLAN

La rue de Ruellan a été restaurée.

Elle est désormais en sens unique pour les véhicules motorisés (sauf vélos).

Les panneaux de signalisation arriveront prochainement. Merci de respecter les règles de circulation.

ALLÉE DES SPORTS - SENS UNIQUE

Des infractions nous sont régulièrement signalées au niveau de l'allée des Sports : pour rappel, une portion de cette rue est à SENS UNIQUE (circulation autorisée uniquement depuis la rue de Balazé vers le terrain de foot).

En ces temps de rentrée scolaire et pour des raisons évidentes de sécurité, le respect de cette règle est très important.

Des demandes sont en cours pour la rectification de certaines cartographies GPS erronées qui induisent en erreur les automobilistes ou livreurs.

Mais n'oubliez pas, en cas d'incohérence, c'est toujours le code de la route qui prévaut !



Quel objectif pour le ZAN ?

Zéro Artificialisation Nette des sols

Le **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** est un objectif fixé par la loi **climat et résilience**, publiée le 24 août 2021, qui vise à **révolutionner** les politiques publiques d'aménagement d'ici **2050**.

Un équilibre

Arriver à un équilibre entre les surfaces artificialisées et celles que l'on veut renaturer



La densification urbaine

Densifier davantage les nouvelles constructions, en faisant vivre une population plus nombreuse dans un même espace urbain



Le renouvellement urbain

Limiter l'étalement urbain en reconstruisant la ville sur elle-même



La renaturation des terres

Regagner les fonctions systémiques là où elles manquent, dans une optique d'adaptation au changement climatique, de résilience et de qualité de vie

Qu'est-ce que la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) ?

Cette loi définit l'artificialisation des sols comme « l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage ».

Comment est calculée la surface artificialisée ?

La surface artificialisée consommée est calculée sur les 10 dernières années (2011-2021).

Elle est répertoriée par le MOS (Mode d'Occupation des Sols).

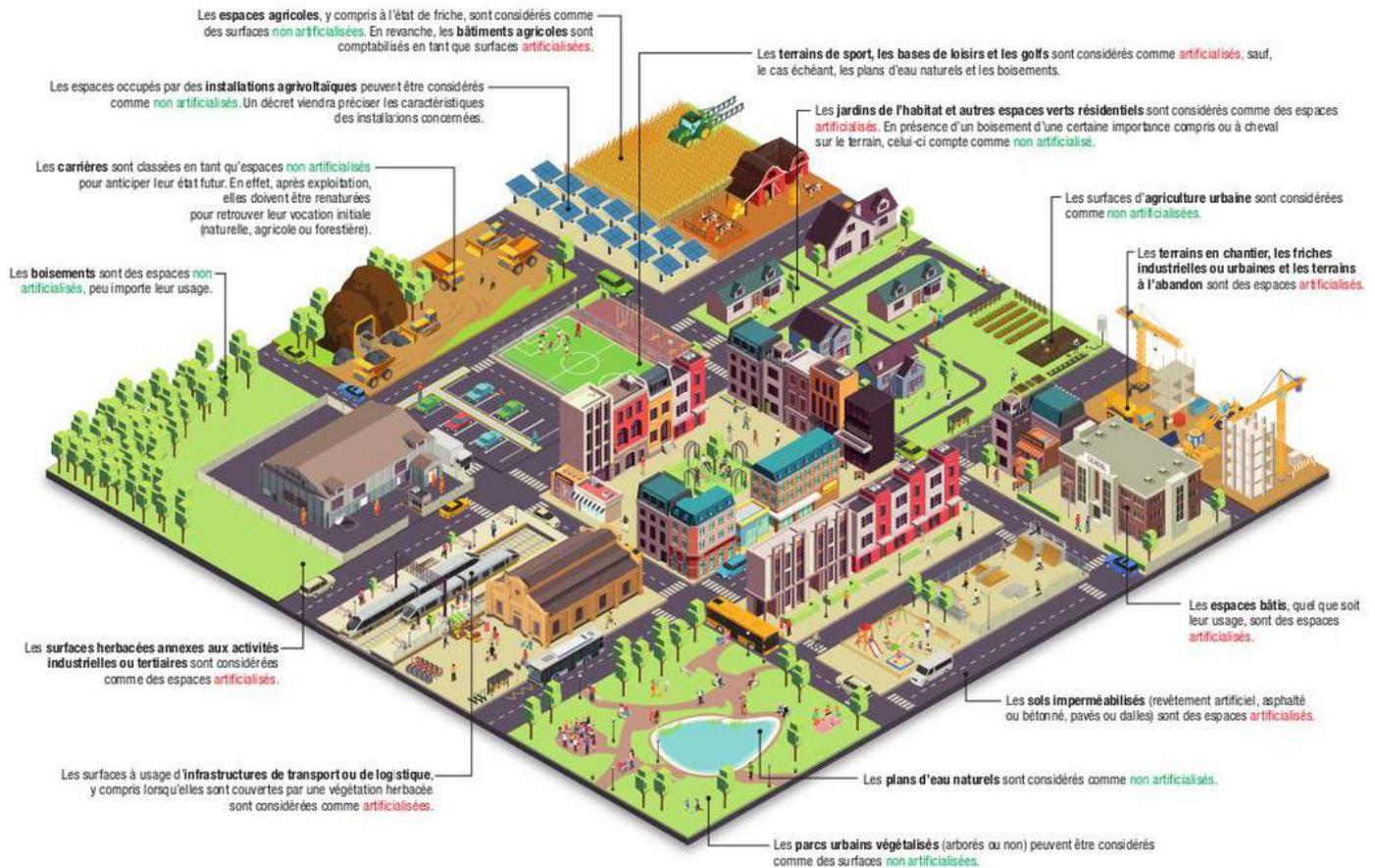
La surface que nous pouvons artificialiser pour les 10 prochaines années (2021-2031) correspond à 50% de la surface consommée de 2011 à 2021.

Pour Saint-M'Hervé, nous avons consommé 6,4 ha de 2011 à 2021.

En conséquence nous pouvons artificialiser sur une superficie de 3,2 ha entre 2021 et 2031.

Qu'est-ce qu'un terrain artificialisé ?

ARTIFICIALISÉ OU NON ? LE TERRITOIRE À LA LOUPE DE LA NOMENCLATURE « ZAN »



Seuils de référence

Les espaces évoqués ci-dessus sont pris en compte à partir des seuils suivants :

- 50 m² d'emprise au sol, s'agissant des surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du bâti ;
- 2 500 m² d'emprise au sol, pour toutes les autres surfaces (artificialisées ou non) ;
- 5 mètres de large, s'agissant des infrastructures linéaires.

Une surface végétalisée est qualifiée d'herbacée dès lors que moins de 25 % du couvert végétal est arboré.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : L'Institut Paris Région ;
réalisé à partir des ressources de Microvector/Freepik

ARGENT DE POCHE

8 jeunes de la commune ont assisté les employés techniques durant l'été.

Merci à eux pour leur engagement.

L'opération sera renouvelée l'été prochain pour les 16/17 ans !

N'hésitez pas à déposer votre candidature en mairie.



La bibliothèque cherche son nom...

Un projet est en cours, donner un nom à la bibliothèque municipale.

Nous avons besoin de vous pour apporter vos idées. N'hésitez pas à venir déposer vos suggestions dans l'urne prévue à cet effet.



Bébés lecteurs

Voici les dates des prochaines séances de bébés lecteurs.

À noter, le 21 novembre, la bibliothèque accueillera le Relais Petite Enfance.



Après-midi jeux vidéo

Retour sur le festival

« Partir en livres »

Cette année, la bibliothèque a participé à la 10^{ème} édition du festival « Partir en livres ». Le public a répondu présent aux animations proposées. Retour en photos sur ces bons moments.

Le mois du multimédia



Atelier créatif



Bébés lecteurs en partenariat avec le RPE

Le mois du multimédia

JEUX D'ENQUÊTES

1 MINI-QUÊTE EN GÉOCACHING



Accès libre > Tout public

Pendant tout le Mois du Multimédia aux horaires d'ouverture

Un étrange hacker, opérant derrière le pseudo de la Morsure bleue, affirme avoir dérobé les données des utilisateurs des réseaux sociaux.

Sa menace de divulguer les données les plus compromettantes sur le darknet puis de couper le réseau Internet dans 30 jours est préoccupante.

Pour répondre au défi de la Morsure bleue – la démasquer et l'arrêter grâce au code de destruction de la clé USB – il vous faudra parcourir le territoire et découvrir les indices cachés dans 4 communes proches.

Chacune des 4 étapes donnera une information pour résoudre l'enquête : l'identité de la personne qui se cache derrière le hack, sa photo, son mobile et la façon de l'arrêter. Les étapes peuvent-être réalisées dans n'importe quel ordre.

Ce géocaching est reproduit 6 fois sur le territoire de Vitré Communauté. Pour trouver le circuit le plus proche de chez vous, reportez-vous aux indications relatives aux circuits ci-dessous.

Téléchargez gratuitement l'application Géodyssée, puis rendez-vous dans l'une des 4 bibliothèques de votre parcours.

EXPOSITION «QUI A REFROIDI LEMAURE ?» PAR L'ATELIER IN8



Accès libre aux horaires d'ouverture > 13 ans et +

Au 26 rue Dampierre, au petit matin, un jeune homme est retrouvé défenestré. Parmi les 6 occupants de l'immeuble, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, ... que s'est-il passé ? Muni d'une tablette interactive, vous devenez l'enquêteur à la recherche des coupables. En effet, le commissaire Séraphin Limier vous envoie comme inspecteur stagiaire pour mener l'enquête....



©AtelierIN8

Bb. Saint-M'Hervé du 24 septembre au 17 octobre

La Salorge, La Guerche-de-Bretagne du 17 octobre au 14 novembre

ATELIER «EFFETS SPÉCIAUX»



Qui n'a jamais souhaité connaître l'envers du décor d'un film tourné sur fond vert ? Comment sont réalisés les effets spéciaux d'un film ? Une immersion dans l'envers du décor d'un film d'effets spéciaux. Tournage en fond vert.

Sur inscription > 8 ans et +

Bib. Domalain	9 oct.	14h30 > 16h30
Bib. Saint M'Hervé	22 oct.	14h30 > 16h30
Bib. Louvigné-de-Bais	24 oct.	14h30 > 16h30
La Bulle, Etrelles	29 oct.	14h30 > 16h30

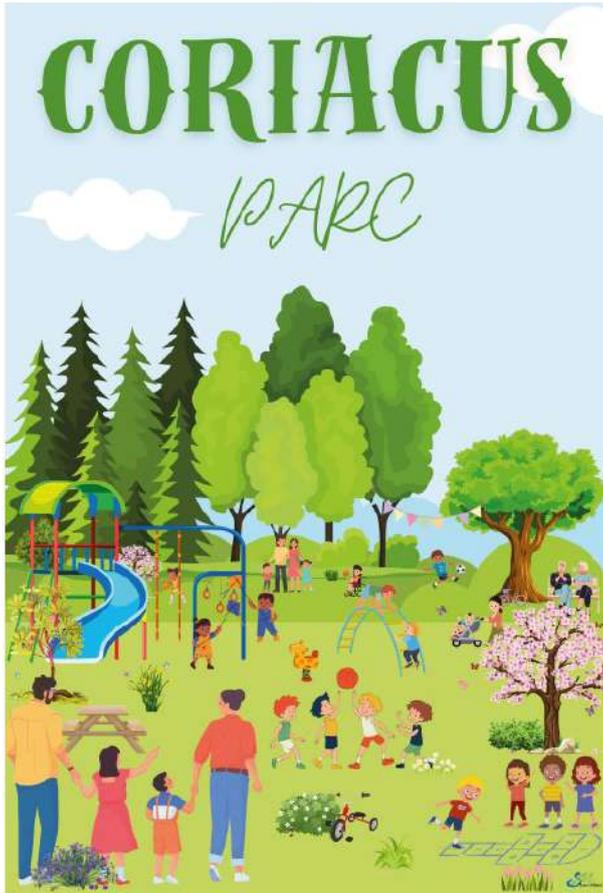
Accès libre > 8 ans et +

Bib. Saint-Didier	16 oct.	10h30 > 12h30
Bib. Saint-Jean-sur-Vilaine	16 oct.	14h > 16h



©Shutterstock

CORIACUS PARC



Vos enfants l'ont certainement remarqué, une balançoire à ressort pour les plus petits et un toboggan ont été installés. Nul doute que cela plaira au plus grand nombre.



AIRE DE JEUX

LES ENFANTS DOIVENT TOUJOURS ÊTRE SOUS LA SURVEILLANCE
DES PARENTS OU ACCOMPAGNATEURS



MERCI DE RESPECTER CES LIEUX



MARCHÉ COMMUNAL

La commune de Saint-M'Hervé est à la recherche de commerçants et producteurs locaux, pour redynamiser son marché hebdomadaire, les mardis de 16 h à 19 h. Ce marché compte actuellement 4 commerçants. N'hésitez pas à nous contacter en mairie.

Nous comptons sur vous afin de faire perdurer notre marché communal !



ANCIENNES PHOTOS



Comme certains ont pu le constater, des anciennes photos de la commune ont été installées dans le bourg.

Si vous possédez des photos du bourg n'hésitez pas à nous les apporter en mairie, nous les scannerons et nous vous les redonnerons directement !

BORNES APPORTS VOLONTAIRES

FAITES LE GESTE CITOYEN
JUSQU'AU BOUT

*Si c'est plein,
on revient ! **

Pas de déchets au pied
des BAV



* D'autres points d'apport
volontaire sont situés à proximité

Arrêté A-05-2024-099



Nous vous rappelons que des BAV (Bornes d'Apport Volontaire) sont mises à votre disposition dans différents endroits du bourg :

- Parking boulangerie
- Parking Salle Louis Grimoux
- Près de l'Église
- Rue des Marronniers
- Rue Babin

Vos badges fonctionnent sur toutes les bornes donc n'hésitez pas à vous déplacer si la borne est pleine.



La municipalité est en cours de réflexion pour verbaliser !

COMPOSTEUR SALLE LOUIS GRIMOUX

Il y a quelques jours, l'un des composteurs installé près de la salle Louis Grimoux a brûlé. Heureusement, plus de peur que de mal ! Celui-ci sera remplacé prochainement.

Pour rappel, ces composteurs sont accessibles à tous mais pour que tout se passe bien, **ne JAMAIS y déposer de :**

- Déchets non-organiques (emballages en plastique ou en verre...) = **des BAV sont à votre disposition sur le parking**
 - Mégots = **des cendriers sont à l'extérieur de la salle**
 - Cendres = **un bac à cendres est en cours d'achat**
- A chaque problème sa solution !**

MERCI à tous pour votre implication.

Le compostage vous intéresse et vous souhaitez en savoir plus ? Tout est expliqué sur le site du SMICTOM :

<https://www.smictom-sudest35.fr/reduire-ses-dechets/au-quotidien/le-compostage/>



CENTRE DE LOISIRS LA CASALOUSTIK

L'été à l'accueil de loisirs est maintenant terminé. Les enfants ont pu vivre de nombreuses aventures à travers leur tour de France des régions et les créations qui leurs ont permis de découvrir des éléments de chaque région.

Les vacances ont été rythmées par de nombreuses escapades : Zoo BioParc de Doué la Fontaine, Diverty Parc à Livré sur Changeon, le Séjour à la base de loisirs de Chênedet, la nuit au centre et Terra Botanica à Angers. Ils ont aussi vécu une journée où « Koh Lanta » s'est invité dans notre centre, sans oublier la superbe journée pêche au plan d'eau de Montautour.



Pour nous contacter : 07-50-34-99-45
ou 02-99-76-24-20
al.saintmherve@famillesrurales.org

L'heure de la rentrée ayant sonné ; c'est avec plaisir que nous accueillons les enfants de 7h30 à 18h30, tous les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

ÉCOLE SAINTE ANNE

Ça y est, l'école a repris ! Comme chaque année, des parents bénévoles de l'APEL ont organisé un pot d'accueil dans la cour de récréation !

Ce qui a permis aux parents de se retrouver autour d'un café après les vacances d'été.



L'assemblée générale de l'école aura lieu dans la salle multifonction (salle de garderie école / centre de loisirs) **le mardi 1er octobre 2024 à 20 h.**

Au programme : rappel sur le fonctionnement de l'OGEC et l'APEL et de leurs importances vitales pour l'école, bilan financier de l'année dernière et pot convivial.

N'hésitez pas à venir voir et discuter, nous ne sommes jamais trop de bénévoles !



Le fil rouge de l'école sur le thème du jardin continue ! L'intervenant Hugo MARTEAU reviendra quatre fois à l'école sur l'année pour poursuivre l'installation du jardin pédagogique. Les enfants ont récolté mardi 10 septembre leurs pois et pommes de terre plantés l'année dernière avec Hugo. Ils sont impatients de retrouver "Hugo le jardinier" !

Comme chaque année, des actions seront mises en place comme par exemple la vente de brioches ou encore l'opération emballage des cadeaux à Leclerc pour la période de Noël.

ZOOM SUR ... PRENN AOUR



Installée en septembre 2023, Eurielle Couderchet conçoit et fabrique du mobilier, des objets de la maison et de la décoration en bois et résine Epoxy. Du sur-mesure, qu'elle modélise de A à Z à partir des demandes de ses clients.

C'est lors d'un voyage au Canada qu'elle découvre pour la première fois ces « *petits objets en résine, avec des paillettes dedans* ».

Une fois ses études de commerce et logistique internationale terminées, Eurielle se sent l'âme d'une entrepreneuse.

C'est alors que ces petits objets lui reviennent en tête.

Eurielle se forme pour connaître les bases du travail du bois, se familiarise avec ces différentes matières et fait des essais. Les résultats sont concluants. Suite à de belles rencontres et une dose de pari, elle lance l'activité de PRENN AOUR avec son conjoint, lui-même architecte d'intérieur.



Elle fait connaître son travail progressivement, lors des marchés de Noël, ce qui lui permettra de gagner en visibilité et de signer ses premiers clients.

Pour ses créations, Eurielle travaille avec des ferronniers des alentours. Elle valorise des essences de bois locales, avec lesquelles elle allie la résine, qu'elle pigmente selon les attentes de ses clients.



Pour 2025, un projet d'atelier destiné aux particuliers est en réflexion.

« L'objet final peut être couteux, surtout pour les grandes pièces type tables ou tables basses. L'idée serait de diminuer les coûts en fabriquant soi-même son objet ».

Pour cela un atelier en deux temps serait proposé, où Eurielle mettrait son savoir-faire et son matériel au service des particuliers.



Si vous souhaitez la rencontrer pour découvrir son travail ou discuter de votre projet, rendez-vous sur les prochains salons :

- **Du 11 au 14 octobre au Salon Esprit Maison Jardin à Rennes**
- **Du 18 au 20 octobre au Salon de l'Habitat à Vitré**

PRENN AOUR

07.82.19.81.81

**www.prennaour.fr
preннаour@gmail.com
et sur Facebook et Instagram**

SERVICE CIVIQUE

La commune recherche 3 services civiques :

- 24 à 30h par semaine
- 9/10 mois
- Avoir entre 18 et 25 ans (ou 30 ans si reconnaissance travailleur handicapé)
- Actions clés : transmission, pédagogie, animation
- Gratification : 619.83 € / mois
- Plus d'informations : 06-62-74-25-53



Service civique (2 volontaires)
JE FLEURIS MON VILLAGE
Participer à l'embellissement général de la commune et valoriser son patrimoine naturel

DESCRIPTION DE LA MISSION :
Accueilli.e et accompagné.e par Madame le Maire, la personne volontaire contribuera à :

- Valoriser les espaces existants
- Fleurir le village
- Aider la commune à s'engager dans le dispositif "villes et villages fleuris"
- Continuer l'action "plus d'arbres sur ma commune"
- Participer aux activités bricolage et organiser des animations
- Susciter l'intérêt des citoyens en créant une équipe de bénévoles

En fonction de ses motivations et compétences, la personne volontaire aura la possibilité de développer d'autres projets en lien avec le thème de la mission.

ST M'HERVE **A COMMENCER COURANT SEPTEMBRE** **9/10 MOIS**

 MAIRIE SAINT M'HERVE 02.99.76.70.01 STÉPHANIE GARDAN INFO JEUNES VITRE 06.62.74.25.53 



Service civique
AIDE À LA MISE EN PLACE ET L'ACCOMPAGNEMENT D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune

DESCRIPTION DE LA MISSION :
Accueilli.e et accompagné.e par l'élu.e en charge de la jeunesse, la personne volontaire contribuera à :

- Participer à la mise en place du CMJ
- Ateliers nature : Co-Organiser et co-animer des ateliers pour explorer la biodiversité et les écosystèmes locaux.
- Sorties Découvertes : Accompagner avec l'équipe des groupes de jeunes lors de randonnées et d'explorations en plein air
- Projets écologiques : Participer à des projets verts (jardins partagés, nettoyage de la nature, etc.)

En fonction de ses motivations et compétences, la personne volontaire aura la possibilité de développer d'autres projets en lien avec le thème de la mission.

ST M'HERVE **A COMMENCER COURANT SEPTEMBRE** **9/10 MOIS**

 MAIRIE SAINT M'HERVE 02.99.76.70.01 STÉPHANIE GARDAN INFO JEUNES VITRE 06.62.74.25.53 

THÉÂTRE AU VILLAGE



Le théâtre au village a eu lieu vendredi 30 août.

Le spectacle de Gabilolo a réuni 60 enfants l'après-midi.

La commune leur a offert des popcorn, du jus de fruits et des bonbons.

Le spectacle du soir a réuni 130 personnes dans la salle Louis Grimoux.

Merci à l'association du volley pour le stand restauration-buvette.

Nous renouvelons cette festivité l'an prochain !



GOSPEL POUR NOËL

La troupe Song Of Freedom est de retour !

Le 20 décembre 2024 à 20h30

à l'Église Saint-Eloi de Saint-M'Hervé

Une billetterie sera ouverte en mairie
les 7 et 14 décembre de 10h à 11h30

Tarif : 8 € à partir de 10 ans

Attention nombre de places limité !

Du vin chaud pour vous réchauffer sera servi
devant l'église.

Venez nombreux !!



ÉTAT CIVIL

Naissance

- Arthur MÉREL - 06/09/2024 à Vitré



Décès

- Jamie-Lee PURLAND - 12/07/2024 à Saint-M'Hervé
- Ophélie CHAPRON - 12/07/2024 à Saint-M'Hervé
- Patrick GARRAULT - 20/07/2024 à Fougères
- Bernard POSSON - 24/07/2024 à Vitré
- Christiane FESSELIER - 20/08/2024 à Fougères



Prochaine parution

le 24 février 2025

Pensez à nous faire parvenir
votre article au plus tard le
1^{er} février. Les articles
arrivés après cette date ne
seront pas diffusés.

Merci !





Téléthon

PUZZLE GEANT

SAMEDI 23 NOVEMBRE

SALLE DES SPORTS

à partir de 18h

**Buvette et restauration
sur place**

**SM**
SAINT-M'HERVÉ

Pour cette toute nouvelle édition à Saint-M'Hervé :

Venez relever le défi du **puzzle géant !**

Un fil rouge de 24h, **samedi 23 novembre à 18h** est organisé pour assembler 9000 pièces. Pour participer, rien de plus simple, il suffira de se présenter à la salle des sports pour faire partie du défi. Le lieu restera ouvert pendant toute la durée du défi, non-stop, vous êtes les bienvenus quelle que soit l'heure...

Nous demandons à chaque participant de s'acquitter de **2 € *** pour participer. Il s'agit bien sûr d'un minimum, les bénéfices étant reversés au Téléthon.

Nous comptons sur votre présence ! **Pour un accès illimité*